

Réflexions autour du logement «3^e âge»

► Le vieillissement

de la population posera à court terme des problèmes en termes de logements et d'aménagements.

► **Dans le Jura bernois**, plusieurs communes préparent déjà le terrain afin d'offrir des solutions aux personnes du 3^e âge souhaitant conserver un maximum d'autonomie.

► **Hier**, un forum organisé au CIP à Tramelan a permis aux professionnels de la branche mais aussi à certains élus de dégager quelques pistes de réflexion.

► **La journée** était chapeautée par la Commission politique du 3^e âge Jura bernois, Pro Senior Berne et Pro Senectute Arc jurassien.

«Le développement durable, c'est la façon dont notre société va être capable de gérer la croissance de la population, mais aussi et surtout son vieillissement.» Cette phrase entendue hier à Tramelan résume les défis qui attendent les communes en matière de politique du 3^e âge. Plusieurs professionnels de la branche, mais aussi quelques élus, se sont donné

rendez-vous au CIP pour un forum sur le thème «Logement et environnement dans une société qui vieillit - chance ou défi pour nos communes?» Organisée par la Commission politique du 3^e âge Jura bernois, Pro Senior Berne et Pro Senectute Arc jurassien, la journée a permis de faire le point sur la situation dans le Jura bernois.

Des effets multiples

La question n'est pas de savoir s'il y aura vieillissement de la population. Le processus est en marche, inéluctable, et l'on s'active déjà à préparer le terrain. «La part des plus de 65 ans était de 18% en 2002. On

s'attend à ce qu'elle atteigne au moins 27% en 2030», explique André Rothenbühler, secrétaire de l'Association régionale Jura-Bienne. Une évolution qui, selon lui, aura des effets à plusieurs niveaux. Économique, démographique, sanitaire – l'augmentation de la durée de vie et des effectifs de personnes âgées induisant une explosion des coûts de la santé et des besoins accrus en termes de prestations et d'infrastructures –, mais aussi urbanistique.

Densification

Dans le Jura bernois, on constate que le parc immobilier est presque suffisant. «Il

n'est toutefois pas toujours adapté aux exigences des personnes âgées, que l'on parle de la taille des appartements, de leur standing, de l'énergie.

La situation, aussi. «Le modèle de la maison familiale aux abords des communes est échu. L'objectif est désormais de densifier les centres. Il faudra répondre à de nouvelles exigences», poursuit-il. En clair, les affectations des bâtiments construits ou rénovés devront être planifiées et justifiées en fonction des besoins, de la proximité des services à la mobilité. «Adapter les logements est une chose, mais il faut aussi penser à tout l'environnement», ajoute Muriel

Christe Marchand, directrice adjointe de Pro Senectute Arc Jurassien.

À ce chapitre, le Jura bernois ne part pas à zéro. Une étude publiée en 2011 révélait l'existence de 148 appartements adaptés ou protégés, tandis que 68 autres étaient en projet. Cette année, soit quatre ans plus tard, on remarque que le nombre de logement de ce type est passé à 182. Avec une grande concentration dans les centres sur un axe Moutier-Tramelan. «Il est réjouissant de constater que de nombreux projets sont en cours (n.d.l.r.: on pense aux Pavillons de la Birse à Moutier, aux Marronniers à Reconvilier, à l'Espace Birse à Bévilard). On pourrait atteindre les 350 logements à l'horizon 2020», indique André Rothenbühler.

Promoteurs privés

Pénalisées par les reports de charges du canton, les com-

munes, souveraines en matière de politique du 3^e âge, ont des moyens d'investissement limités. Les projets immobiliers dans le domaine sont ainsi souvent menés par des promoteurs privés. On peut évidemment se réjouir de ces investissements, même si plusieurs questions demeurent, explique-t-il. «Il est important de poser un certain nombre de garde-fous. Il s'agit notamment de garantir des prix abordables pour les locataires, mais aussi un bon accès aux prestations ainsi qu'un cadre de vie agréable.»

Quant à l'environnement général, Muriel Christe Marchand rappelle que les aménagements réalisés en faveur des personnes âgées profitent à tout le monde. Remplacer un escalier par une rampe, ou apporter davantage de lumière en certains lieux par exemple. Les idées sont là, reste à les faire germer dans toute la région.

OLIVIER ZAHNO



En fin de journée, un petit débat a vu intervenir André Rothenbühler, Muriel Christe Marchand, le maire d'Orvin Marc-André Léchet, l'ingénieur Marcel Baerfuss et Pascal Balli (de gauche à droite).

PHOTO STÉPHANE GERBER